

FRONTALIERS

## Dindons de la farce

David Wagner

**Moteurs de l'économie luxembourgeoise, les frontaliers font les frais des mesures d'austérité du gouvernement.**

S'ils avaient le droit de vote, gageons que cela se passerait différemment. Il y a déjà un peu plus de deux semaines, l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (Asti) avait lancé un cri scandalisé, en opposant les « discours du dimanche » au sujet des frontaliers et la réalité qui les prive des mêmes droits que les salariés résident-e-s. D'ailleurs, l'on se souvient de la proposition démagogique de Claude Meisch, tête de liste malheureux des libéraux lors des dernières élections, de supprimer les allocations familiales aux frontaliers. Jean-Claude Juncker s'était alors, à juste titre, montré indigné.

Mais voilà : à l'indignation électorale a fait place l'indigne réalité post-électorale. Et c'est une preuve supplémentaire de l'inutilité du DP : ses pires propositions sont reprises par le CSV.

Les mesures en question contenues dans le plan d'austérité du gouvernement, touchent en fait les frontaliers par ricochet. C'est le cas de l'abaissement de l'âge des enfants pour l'obtention des allocations familiales à 21 ans : avec cette mesure, le gouvernement entend épargner 40 millions d'euros. Afin de faire passer la pilule, il a néanmoins proposé d'introduire une bourse pour les jeunes qui poursuivent leurs études. Or, cette bourse ne sera évidemment pas touchée par les enfants des frontaliers. Cette mesure est d'autant plus choquante que le Luxembourg a profité pendant des décennies, et continue d'ailleurs de profiter, des infrastructures scolaires belges, françaises ou allemandes, notamment au niveau universitaire.

Par ailleurs, la question se pose de savoir si le gouvernement est conscient que frontaliers ne rime pas forcément avec étranger. Quid en effet des frontaliers luxembourgeois, expatriés au-delà des frontières à cause d'une politique du logement catastrophique ?

Déjà, les frontaliers ont été touchés de plein fouet par l'introduction des chèques services. C'est un des revers de la médaille de la substitution du principe des droits universels par la « sélectivité sociale » : dès le début, il était clair qu'ils en seraient exclus, car les chèques en question restaient réservés aux seuls résidents. D'ailleurs, les syndicats sont en pourparlers permanents avec le ministère de la famille sur ce sujet.

Un des autres problèmes les touchant durement est la réduction prévue de 50 pour cent des primes de déplacement. C'est le serpent qui se mord la queue : les gouvernements successifs ayant négligé systématiquement la réalisation d'un système de transports en commun digne de ce nom, l'actuel gouvernement fait passer à la caisse celles et ceux qui doivent effectuer les plus gros trajets en voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ces mesures cumulées peuvent avoir un impact négatif sur le marché du travail luxembourgeois, approvisionné quotidiennement par 150.000 travailleurs frontaliers. L'OGBL ne manque d'ailleurs pas de le remarquer dans un communiqué de presse : « Les salariés ne se laisseront pas diviser. Le principe 'à travail égal, salaire et prestations sociales égales' doit être assuré ! Sinon la place éco-

nomique luxembourgeoise perdra de son attractivité. »

Aux yeux du syndicat, ces mesures contreviennent au principe européen de la libre circulation des travailleurs et il s'est « adressé au parlement européen et à la commission européenne avec la demande d'examiner leur conformité avec la réglementation européenne ». Parallèlement, l'OGBL planifie ensemble avec les syndicats réunis dans la plate-forme de la Grande-Region des actions communes.

Dans une note, la commission européenne a pour sa part constaté que les frontaliers se trouvent souvent confrontés à divers problèmes, notamment lorsque certains Etats membres justifient la clause de résidence pour l'accès aux avantages sociaux sous prétexte d'aider le travailleur migrant et sa famille à mieux s'intégrer dans l'Etat d'accueil. Or, la Cour européenne a déjà rejeté ces arguments, arguant « qu'aucune condition de résidence ne pourrait être appliquée à l'enfant d'un travailleur frontalier qui bénéficie d'un même droit de scolarité que les enfants ressortissants nationaux du pays d'emploi ». Reste à savoir combien de temps ces subterfuges concoctés par le gouvernement tiendront la route.

ÉCONOMIES

## Chers curés

Luc Caregari

**L'idée flotte dans l'air depuis bientôt une centaine d'années. Pourtant, la crise actuelle pourrait faire rebondir la sempiternelle bataille contre les liens entre l'Eglise et l'Etat.**

Même en Grèce, l'Eglise - orthodoxe celle-là - ne connaît pas la crise. Alors que l'armée hellénique a consenti à quelques coupes dans son majestueux budget, l'Etat grec continue à verser quelque 300 millions d'euros aux collectivités religieuses orthodoxes. De l'argent que cet Etat en faillite ferait mieux d'investir dans le social, puisque l'Eglise orthodoxe reste un des plus gros propriétaires fonciers du pays, comme vient de le remarquer l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit. Mais c'est surtout l'idée que les popes vivront aussi des aides massives de l'Union européenne, sans que l'on ose tailler dans leur budget, qui pose problème.

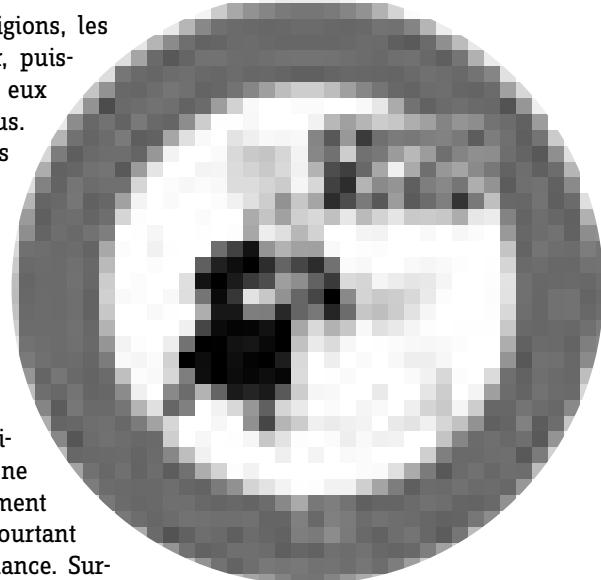
Au Luxembourg, les choses ne sont pas tellement différentes. Certes, notre économie se porte mieux que celles des pays d'Europe du Sud, mais pourtant, la population luxembourgeoise devra se faire à l'idée que l'avenir sera aussi fait de plans d'austérité. Une pilule amère qu'on tente de faire avaler à l'aide de la sacro-sainte solidarité : si tout le monde recule un peu sur ses besoins, nous pourrons sortir de la crise.

Vous avez dit tout le monde ? Un petit village gaulois au milieu de l'Etat luxembourgeois résiste toujours à la rigueur. En effet, ni l'Eglise catholique, ni les autres collectivités religieuses ne sont incluses dans les plans de rigueur qui agitent l'actualité de ces dernières semaines. Si le gouvernement voulait vraiment faire des économies en supprimant des services ou des projets superflus, il ferait mieux de s'attaquer aux conventions

avec les différentes religions, les catholiques en premier, puisque ce sont toujours eux qui en profitent le plus.

Car au vu des églises vides et des scandales massifs qui ébranlent le club catholique, on devrait depuis longtemps se demander pourquoi l'Etat continue à financer une telle institution qui d'ailleurs n'est pas politiquement neutre - et ne représente donc nullement la communauté qui pourtant et contre son gré la finance. Surtout que ces financements restent toujours occultes : on ne peut pas chiffrer exactement les deniers que l'Etat verse dans tous ses budgets au culte catholique. Une estimation de l'association Liberté de Conscience (Libco) donne le chiffre de quelques 80 millions d'euros - donc le double de ce que l'Etat veut épargner en pénalisant les frontaliers (voir News page 3).

Pour raviver le débat, ou du moins pour faire en sorte qu'on en parle enfin, plusieurs plateformes comme sokrates.lu et Libco, mais aussi des



organisations de jeunesse politiques (toutes à l'exception de la CSJ et des jeunes de l'ADR) ont réactivé la pétition pour une séparation entre l'Eglise et l'Etat, et lancé une nouvelle campagne. Peut-être que cette fois-ci la sauce prendra et que l'Eglise catholique devra s'expliquer. En tout cas, il serait temps.

Vous pourrez signer la pétition à l'adresse suivante: [www.trennung.lu](http://www.trennung.lu)